

# Préfiguration d' une expérimentation liée à la reconstitution d' un pavage du lit de la Loire en Rhône-Alpes

---

Les services du Département de la Loire ont sollicité l'Etablissement, en juillet dernier, pour connaître d'une part, les modalités d'une éventuelle participation financière, d'autre part, une position de principe quant au portage d'une expérimentation visant la reconstitution d'un pavage du lit de la Loire en Rhône-Alpes.

Cette opération prévue dans le SAGE, dont l'Etablissement pour rappel assure en coopération avec le Département de la Loire l'animation de sa mise en œuvre, consisterait à acquérir des terrains situés en bords de Loire afin d'y prélever par criblage la fraction de sédiments grossiers et de la déposer dans le lit mineur du fleuve.

Avant d'entrer dans une phase opérationnelle de travaux, cette action nécessite au préalable la définition d'un protocole expérimental sur un ou plusieurs sites pré-identifiés.

Considérant l'intérêt que pourrait présenter ce projet au regard des enjeux du SAGE Loire en Rhône-Alpes, également en termes de valorisation de ses résultats auprès d'autres acteurs à l'échelle du bassin fluvial et enfin, en lien nécessairement avec la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation, il est proposé de répondre favorablement à cette sollicitation et d'autoriser l'engagement d'un montant maximum de 30 000 € TTC en vue d'initier avec une(des) équipe(s) de recherche l'étape de préfiguration de l'expérimentation. Cette participation financière aurait vocation à être valorisée, à terme, dans le coût total de l'expérimentation envisagée.

Il est rappelé que cette action compléterait les réflexions d'ores-et-déjà engagées et/ou soutenues par l'Etablissement sur ce même territoire à savoir :

- Projet « qualité des sédiments » de Villerest, porté par le Laboratoire GéHCO à Tours ;
- Projet « Diversitox », porté par l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, visant à améliorer les connaissances concernant les toxines cyanobactériennes et leur impact sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques lacustres et notamment la retenue de Villerest ;
- Etude d'adaptation du mode de gestion du barrage de Villerest sous l'effet du changement climatique ;
- Projet de réduction des embâcles dans la retenue de Villerest.

A titre indicatif, le plan de financement prévisionnel de l'expérimentation projetée fait apparaître un coût total de l'ordre de 650 000 € (financement recherché auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du FEDER et de la Région Rhône-Alpes). En termes opérationnels, il s'agirait notamment :

- d'acquérir les terrains en bordure de Loire pour le prélèvement de la fraction grossière des matériaux en lit majeur,
- de réaliser les études d'avant-projet (levés topographiques, prélèvements de matériaux pour caractérisation granulométrique et qualitative, ...),
- de réaliser l'ensemble des démarches administratives, notamment en lien avec la présence d'un site Natura 2000 (étude d'incidence),
- de réaliser les travaux (prise des matériaux dans le lit majeur, criblage et mise en place des matériaux grossiers dans le lit mineur,...)
- de suivre l'évolution du lit.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**